



Doc. 15868
22 janvier 2024

Mondialisation en temps de crise et de guerre: le rôle de l'OCDE depuis l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine

Amendement¹ n° 10

M. Oleksii GONCHARENKO, Ukraine, Groupe des Conservateurs européens et Alliance démocratique

Dans le projet de résolution, paragraphe 7, deuxième phrase, après les mots «Avec les perturbations des marchés des produits alimentaires et de l'énergie provoquées par la guerre d'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine en février 2022», insérer les mots suivants:

«, et l'utilisation intentionnelle par la Fédération de Russie des approvisionnements alimentaires et énergétiques comme une arme»

Note explicative

La formulation est explicite.

Déposé par:

GONCHARENKO Oleksii, Ukraine, CE/AD
BILOZIR Larysa, Ukraine, ADLE
KONSTANKEVYCH Iryna, Ukraine, CE/AD
MEZENTSEVA Mariia, Ukraine, PPE/DC
SOBOLIEV Serhii, Ukraine, PPE/DC
WIECHEL Markus, Suède, CE/AD
ZINGERIS Emanuelis, Lituanie, PPE/DC

1. 2024 - Première partie de session

